

Carte de tarification

VRAC
Vers un réseau
d'achat en commun

Pour bénéficier de la tarification "**coup de pouce**" de VRAC, un mail de **redirection** d'un travailleur social est nécessaire :

"Je certifie que résidant au ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels"



RENOI À : polefamillearse@sarcenciel.fr

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous tourner vers l'équipe !

LA TARIFICATION "COUP DE POUCE"

POUR QUI ?

Toute personne avec faibles ressources et suivie par un.e travailleur.se social.e

QUEL TARIF ?

Les produits sont à -50% du prix auquel on les achète (grâce à des subventions notamment), soit -70% du prix du marché !

A QUI S'ADRESSER ?

Assistants sociaux des Maisons de la Métropole ou des Centres Sociaux, CCAS, conseillers en économie sociale et familiale, épiceries solidaires, associations d'aide sociale, éducateurs spécialisés...